

DOMAINE DE FORMATION : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

UFR DE SCIENCES ET TECHNIQUES

REGLEMENT D'EXAMEN SPECIFIQUE AU DIPLOME DE LICENCE

MENTION : *PHYSIQUE CHIMIE*

EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 A 2028-2029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3^e cycle. Il convient de s'en référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

Section 2. Déroulement de la licence

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (European Credit Transfert and accumulation System).

La licence mention "Physique, Chimie" (licence PC) est organisée sous la forme des parcours suivants :

- L1, L2 Physique, chimie socle (accès L1, L2) ;
- L1, L2 Physique, chimie parcours LAS (accès L1, L2) ;
- L3 Physique, chimie - Parcours Physique (PC-P) (accès en L3) ;
- L3 Physique, chimie - Parcours Physique Chimie (PC-PC) (accès en L3) ;
- L3 Physique, chimie - Parcours Chimie (PC-C) (accès en L3).

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

En cohérence avec la fiche RNCP38979, « LICENCE - Physique, chimie », disponible sur le site de France Compétences, la licence permet de développer les compétences suivantes :

- Résoudre une problématique scientifique dans les domaines disciplinaires de la Physique et de la Chimie
- Construire une démarche expérimentale dans les domaines disciplinaires de la Physique et de la Chimie
- Communiquer à l'oral ou à l'écrit.

Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas d'un étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à un maximum de 1650 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Des mesures d'accompagnement à la réussite peuvent venir en complément de la formation accréditée.

5.1. Approche par compétence

L'Approche par Compétence est une méthode d'ingénierie de formation qui prend comme objectif de formation le référentiel de compétence. Les étudiants sont accompagnés dans le développement de leurs compétences via des ECUEs spécifiques : les Situations d'Apprentissages et d'Évaluation (SAÉ). Ces ECUEs proposent un accompagnement formatif de l'étudiant par l'enseignant accompagnateur dans le développement des compétences associées (corrections régulières des livrables, séances de régulations de groupes ou individuelles). Des outils d'accompagnement des étudiants à la réflexivité sont aussi mis en place. Cette méthode permet à l'étudiant de comprendre les attendus de la formation et de corriger son travail en amont de l'évaluation.

5.2. Stage facultatif

Les étudiants de la Licence « Physique, Chimie » peuvent demander à suivre un stage facultatif non attributif d'ECTS. Ce stage dit optionnel, que l'étudiant a la charge de trouver, doit être soumis à l'approbation du directeur des études de la formation.

Si accordé, le stage doit s'accomplir durant les semestres 1 à 5 de la licence, dans la période d'ouverture de l'université. Ce stage fait obligatoirement l'objet d'une convention de stage et est, en outre, placé sous la direction d'un enseignant titulaire de l'Université de Toulon : le directeur de stage. Le stage comporte obligatoirement une restitution dont les modalités sont définies par le directeur de stage, mais comporte au minimum l'évaluation du stagiaire par le tuteur entreprise.

Si l'étudiant désire faire un stage de reconversion ou de découverte sur un sujet que le directeur des études juge hors du domaine d'expertise de la Licence, l'étudiant, après avoir recueilli l'approbation du directeur des études, doit alors prendre attache auprès du Service d'Accompagnement en Orientation et Insertion (SAOI) qui aidera l'étudiant à construire son projet.

5.3. CAP-L1 & CAP-L2

Dans le cadre de la mise en place de la loi ORE visant à améliorer la réussite des étudiants en premier cycle universitaire, l'Université de Toulon propose des dispositifs Cap L1 et Cap L2 à des étudiants de L1 des licences Sciences de la Vie, Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie et Sciences pour l'Ingénieur, en difficulté au premier semestre. L'accès à ses dispositifs s'accompagne de la signature par l'étudiant d'un contrat pédagogique définissant les cours qu'il devra suivre et à quelle temporalité.

Le dispositif CAP L1

Le dispositif Cap L1 est un aménagement d'études prévoyant que l'étudiant ne suit qu'une partie des enseignements de 1^{ière} année de licence (de 40% à 50%) complétée par des enseignements de renforcement (50% à 60%) regroupés dans des UE spécifiques Cap L1 et répartis en 2 catégories :

- un accompagnement à la réussite lui permettant d'acquérir une méthodologie de travail universitaire en lien avec la ou les disciplines principales de sa licence,
- un renforcement disciplinaire à la frontière entre des enseignements du lycée et ceux de l'université, niveau L1.

Le descriptif de ces UE spécifiques (aux semestres 1 et 2) du dispositif Cap L1 est donné dans la maquette de la Licence concernée.

Les étudiants admis dans le dispositif Cap L1 sont détectés « décrocheurs, aptes à réussir leur L1 en 2 ans », sur la base des premiers résultats obtenus au semestre 1, par le responsable pédagogique de la L1 dans laquelle ils sont régulièrement inscrits. Ils rejoignent le dispositif après entretien avec le responsable pédagogique de la L1, sous réserve de places disponibles.

Pour être inscrit dans le dispositif Cap L1, l'étudiant doit avoir reçu et accepté la proposition d'effectuer ce parcours d'études spécifique. Il s'engage dans le dispositif Cap L1 par la signature d'un **nouveau contrat pédagogique** établi par le responsable de la formation.

Le contrat pédagogique de réussite mis en place est un engagement réciproque entre l'équipe pédagogique et l'étudiant afin de tout mettre en œuvre pour réussir au mieux cette première année d'études universitaires en validant les ECUE disciplinaires désignés dans le contrat. De son côté l'étudiant s'engage à

un sérieux et une assiduité contrôlée. Une réflexion sur le projet personnel, professionnel et d'études sera menée au cours de cette première année à l'université pour affiner ses choix.

L'étudiant engagé dans le dispositif Cap L1 reçoit un nombre d'heures d'enseignement comparable à celui que suit un étudiant de L1 sans aménagement. Il peut acquérir une partie des crédits européens (ECTS) de sa licence d'inscription et les capitaliser, en validant les ECUE de la licence dans laquelle il est inscrit et qui lui ont été précisés sur son nouveau contrat pédagogique.

Le dispositif Cap L1 ne délivre pas de diplôme mais donne droit à un **certificat de suivi édité sous condition d'assiduité et assorti d'un relevé de notes**. Lors de sa réinscription en L1 dans la même mention, l'étudiant conserve toutes les notes des ECUE validés (directement avec une note ECUE $\geq 10/20$ ou par compensation si ces ECUE complètent une UE pendant son année de suivi du dispositif Cap L1 et communs à la L1.

L'étudiant engagé dans le dispositif Cap L1 qui valide l'ensemble des ECUE disciplinaires du 1er semestre de la L1 inscrits sur son contrat, avec une note à l'ECUE supérieure ou égale à 12/20, est autorisé à réintégrer le cursus classique de la L1 dans laquelle il est inscrit et à y suivre les enseignements du second semestre. L'obtention de ces résultats au semestre 1 du dispositif Cap L1 emporte validation par équivalence du semestre 1 de la L1 dans laquelle l'étudiant est inscrit.

La **capacité d'accueil** du dispositif Cap L1 est de 24 étudiants pour les quatre licences Informatique, Mathématiques, Physique, chimie et Sciences pour l'Ingénieur (en moyenne 6 étudiants par licence). En cas de non-respect de ses engagements et à la demande du responsable pédagogique, l'étudiant quittera le dispositif, laissant la place disponible à un autre étudiant volontaire sélectionné par le responsable pédagogique.

Le dispositif CAP L2

Le dispositif Cap L2 est un aménagement d'études prévoyant que l'étudiant suit des enseignements de soutien, au semestre 2, sous forme de 20 heures de TD supplémentaires (UECAPL2).

Le dispositif Cap L2 s'adresse en priorité aux étudiants ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 (< 10 /20) au semestre 1. Leur sélection est assurée par le jury de L1 sur la base des critères suivants : assiduité, participation aux TD au semestre 1 et motivation.

Les étudiants rejoignent le dispositif après entretien avec le responsable pédagogique de la L1, sous réserve de places disponibles.

Pour être inscrit dans le dispositif Cap L2, l'étudiant doit avoir reçu et accepté la proposition de bénéficier de cet aménagement d'études spécifique. Il s'engage dans le dispositif Cap L2 par la signature d'un **contrat pédagogique de réussite** établi par le responsable de la formation.

Le contrat pédagogique de réussite mis en place est un engagement réciproque entre l'équipe pédagogique et l'étudiant afin de tout mettre en œuvre pour réussir au mieux cette première année d'études universitaires en validant son année. De son côté, l'étudiant s'engage à un sérieux et une assiduité contrôlée.

La **capacité d'accueil** du dispositif Cap L2 est de 24 étudiants. En cas de non-respect de ses engagements et sur demande du responsable pédagogique, l'étudiant quittera le dispositif, laissant la place disponible à un autre étudiant sélectionné par le jury et volontaire.

5.4. Dispositif d'aide à la réussite pour étudiants ambitieux : Licence spécialisation « renforcée » (années L1 et L2)

Afin d'accroître la visibilité de cette spécialisation, à partir de la rentrée 2026, les licences dites de spécialisation "renforcée" prendront le nom de CUPGE (Cycle Universitaire de Préparation aux Grandes Écoles) Pi (prépa ingénieurs).

Dans le cadre du programme NCU « Grand large, » une spécialisation renforcée, sélective (nombre de places limité à 15) est proposée dans cette licence. Des enseignements complémentaires en anglais, mathématiques, data sciences, physique ou sciences de l'ingénieur sont dispensés pendant les 4 premiers semestres (L1 et L2). Cette spécialisation renforcée ouvre sous certaines conditions de validation spécifiques détaillées ci-dessous, une passerelle à l'issue de la L2 vers l'école d'ingénieur SEATECH, la plupart des écoles d'ingénieurs du groupe Polyméca et l'ISEN-Toulon.

Les étudiants inscrits en Spécialisation renforcée en Licence Physique, chimie devront suivre les Modules Renforcements des semestres 1, 2, 3 et 4. Le descriptif de ces ECUEs spécifiques de la Spécialisation renforcée est donné dans la maquette de la Licence.

Une commission mixte composée d'enseignants de l'UFR Sciences et Techniques et de l'école d'ingénieurs SeaTech est chargée de suivre les résultats de ces étudiants. Elle est également compétente pour examiner toute proposition de modification du dispositif « Spécialisation renforcée ».

Conditions d'admission en 1ère année de SeaTech ou des écoles du groupe Polyméca

1. Obtenir une moyenne d'au moins 12/20 sur les deux premières années de licence (même coefficient pour chaque année),
2. Obtenir une moyenne d'au moins 10/20 pour chaque ECUE Renforcement,
3. Ne pas avoir recourt à la deuxième session (validation de l'année L2 dès la 1^{ière} session d'examens), [ne s'applique pas à l'année L1 qui est en Contrôle Continu Intégral],

Il n'y a pas de redoublement possible en Spécialisation renforcée. Ainsi, tout redoublement d'une année s'effectuera dans la Licence classique.

En cas de non-admission en 1^{ière} année de SeaTech ou autre école d'ingénieurs partenaire à l'issue de la deuxième année, l'étudiant sera orienté en troisième année de Licence s'il a validé sa deuxième année.

5.5. Licence accès santé (L.AS)

Les modalités d'application de ces dispositifs peuvent être trouvées dans le complément au Règlement des études spécifiques des licences avec option Accès Santé (L.AS).

Section 6. Conditions de scolarité et d'assiduité

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire aux deux semestres. Elle vaut inscription aux examens. L'étudiant est tenu d'avoir une démarche active d'inscription dans un groupe TD, TP ou en lien avec un enseignement ou une option. Cette inscription est soumise à la validation du responsable d'année ou d'enseignement. En l'absence d'inscription pédagogique au plus tard la première semaine du mois d'octobre, l'étudiant se voit relancé par courriel de la scolarité. En cas de réponse, la situation de l'étudiant est analysée et le cas échéant régularisée avec la mise en place d'un accompagnement dédié pour les étudiants en situation particulière. En cas d'absence de réponse, aucune suite n'est donnée à l'inscription pédagogique des

étudiants concernés. Le défaut d'inscription et de ce fait, la non inscription dans les listes des autorisés à composer aux examens est alors notifié par courrier.

Présence aux enseignements

Tous les enseignements sont obligatoires. L'appel est réalisé par les enseignants en TD, TP et le cas échéant, en cours magistral à leur convenance, grâce aux moyens mis à leur disposition (listes d'émargement ou QR Code). L'étudiant est tenu de régulariser toute absence auprès de la scolarité pédagogique de sa formation dans un délai de 7 jours à compter du premier jour d'absence, en précisant si son absence concerne des évaluations. Il est également tenu d'excuser son absence auprès des enseignants concernés.

L'absence est considérée comme justifiée dans les situations suivantes : maladie avec certificat médical original, hospitalisation avec un certificat mentionnant les dates d'entrée et de sortie, décès d'un proche (acte de décès), convocation officielle (permis, emploi, stage, administration...). Toute autre situation est soumise à l'appréciation du responsable d'année. La récurrence des ces situations ne pourra cependant pas être acceptée.

Un suivi de l'absentéisme est réalisé en début de semestre conjointement par la scolarité pédagogique et le responsable d'année et donne lieu à deux courriels de rappel des obligations d'assiduité. Au plus tard à la fin du mois d'octobre, les étudiants en situation d'absences répétées sans justification et n'ayant pas répondu aux courriels de la scolarité, sont convoqués par le directeur devant une commission ad'hoc dite d'assiduité, afin d'expliquer leur situation d'absence. Les étudiants peuvent se faire accompagner par une personne de leur choix. Cette commission est composée du directeur de la faculté, du responsable d'année ou de leurs représentants respectifs, et d'un personnel administratif. Suite à l'entretien, la commission peut proposer un accompagnement spécifique pédagogique ou personnel selon la situation de l'étudiant. Elle identifie également les étudiants non assidus et en communique la liste aux jurys de validation des notes et résultats compétents. Le jury peut alors se réunir et le cas échéant, décider du résultat Défaillant de l'étudiant à l'année. L'étudiant n'est plus alors autorisé à se présenter à l'ensemble des évaluations de sa formation (sessions 1 et 2 du contrôle terminal et contrôle continu).

Présence aux évaluations

Toute évaluation est obligatoire. L'étudiant est tenu de régulariser toute absence auprès de la scolarité pédagogique de sa formation dans un délai de 7 jours à compter du premier jour d'absence, en précisant si son absence concerne des évaluations. Il est également tenu d'excuser son absence auprès des enseignants concernés.

L'absence est considérée comme justifiée dans les situations suivantes : maladie avec certificat médical original, hospitalisation avec bulletins d'entrée et de sortie, décès d'un proche (acte de décès), convocation officielle (permis, emploi, stage, administration...). Toute autre situation est soumise à l'appréciation du responsable d'année. La récurrence des ces situations ne pourra cependant pas être acceptée.

Lors de la délibération du premier semestre, le jury peut décider, au vu du nombre d'absences injustifiées aux évaluations, du résultat Défaillant de l'étudiant. L'étudiant n'est plus alors autorisé à se présenter aux évaluations du deuxième semestre de session 1 et de session 2 du contrôle terminal ou du contrôle continu.

Lors de la délibération d'année, le jury peut également décider du résultat Défaillant de l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux évaluations de session 2.

Une demande de recours de la décision de défaillance de l'étudiant peut être faite auprès du directeur de la Faculté des Sciences et Techniques. Cette demande ne confère aucun droit à l'étudiant.

Obligation des étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS

Pour les étudiants boursiers, la Faculté des Sciences et Techniques a l'obligation de signaler au CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) les cas d'absentéisme non justifié. Le CROUS peut alors décider la suspension de la bourse et le remboursement des sommes perçues. La justification de la présence aux TD, TP et SAE se fait par l'intermédiaire d'un formulaire de suivi. Dans ces conditions, l'étudiant boursier fait émarger l'enseignant à chacune des séances de TD et TP ou SAE auxquelles il assiste. Les formulaires de suivi sont à la disposition des étudiants boursiers au niveau de la scolarité pédagogique.

Section 7. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

7.1. Type de contrôle et modalités de la seconde chance

Le contrôle des connaissances et des compétences s'effectue, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

La première année de licence « Physique, chimie » (L1) est sous le régime du contrôle continu et régulier (CCi). Les deuxième et troisième années (L2 et L3) de la formation sont sous le régime de contrôles continus (CC) et/ou contrôle terminaux.

Il appartient aux enseignants responsables des différentes ECUEs d'informer les étudiants des modalités de contrôles des connaissances lors du premier cours et d'afficher clairement celles-ci dans leur cours Moodle.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance peut prendre la forme :

1° D'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale dans le cadre d'une seconde session (en L2 et L3). Cette session de « seconde chance » est organisée à une période fixée et dans un délai raisonnable après publication des résultats de la session initiale.

2° Ou, en cas d'évaluation continue intégrale (en L1), être comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Dans ce cas, la seconde chance réside dans le nombre d'épreuves organisées et les coefficients attribués à ces épreuves. Elle peut consister à la mise en place d'une épreuve dédiée.

7.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et des compétences des ECUE-Ressources de la SAÉ s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

La note de la SAÉ est déterminée sur la base d'un travail encadré et échelonné effectué par l'étudiant.

Ce travail doit obligatoirement être réalisé dans les temps impartis avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit

obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans le cas d'une SAÉ, la seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

7.3. Organisation du contrôle continu et contrôle continu intégral

Dans le cas des ECUE évalués en CCI, les enseignements de licence « Physique, chimie » suivront les modalités 1, 2, 4 et 5 décrites en détails en annexe 1 de ce document.

Section 8. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

8.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit en première séance.

ECUE : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

UE : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

SEMESTRE : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

ANNEE : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

DIPLOME : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

8.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Les UE d'un même semestre se compensent entre elles et les semestres au sein d'une même année se compensent.

8.3. Modalité de report de notes

Par défaut, toute UE validée (ADM ou COMP) est définitivement acquise, ainsi l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant, bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes d'ECUE supérieures ou égales à 10/20 des UE non validées (AJ). L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20.

8.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de l'année immédiatement inférieure.

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non-acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

8.5. Passage a minima

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

8.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclu avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

Section 9. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

9.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- *la validation de l'ensemble des UE (obligatoire)*
- *la réalisation et la soutenance du stage (le cas échéant).*

9.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant sur l'ensemble des 3 années de la Licence (L1, L2, L3) :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;

- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Section 10. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions jointes en annexe précisent les modalités d'acquisition, de capitalisation ou de report prévues à titre transitoire pour les étudiants redoublants. Le contrat pédagogique doit prendre en considération ces éléments.

Annexe 1

Modalités de contrôle continu

Dans le cas des ECUE évalués en CC, trois modalités d'évaluations intégrant le principe de la seconde chance sont possibles, à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'ECUE. Une 4^{ème} modalité peut être appliquée spécifiquement aux ECUE de faible volume horaire, c'est-à-dire de 10 HeTD maximum.

Une 5^{ème} modalité s'applique spécifiquement aux ECUE comportant exclusivement des TP.

Modalité 1 : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance sous forme d'évaluation finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

- Absence à l'évaluation finale

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

- Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Modalité 2 : Mise en œuvre du contrôle continu avec une épreuve de seconde chance dédiée sous la forme d'un CC final portant sur l'ensemble du programme

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations couvrant à elles deux l'ensemble du programme de l'ECUE (épreuves de 1^{ère} chance) et à une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE (épreuve de 2^{ème} chance).

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, hors CC final. Aucune de ces évaluations ne peut représenter plus de 50% de la note globale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

- **Absence à l'évaluation finale**

L'évaluation finale s'adresse à tout étudiant souhaitant améliorer sa note de 1^{ère} chance.

Ainsi, si l'absence est injustifiée à l'évaluation finale (épreuve de 2^{ème} chance), le résultat de l'étudiant reste celui de la 1^{ère} chance.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution de la note de la 1^{ère} chance comme résultat à l'ECUE.

- **Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale**

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, l'étudiant est déclaré ABJ, ce qui entraîne l'attribution de la note de 0/20 à l'épreuve dans le calcul de la note de 1^{ère} chance, avec la possibilité de saisir sa seconde chance au CC final.

Modalité 3 : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance incluse dans la succession des épreuves et le mode de calcul de la note finale

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins trois évaluations. Aucune évaluation ne peut représenter plus de 50% de la note globale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à ne pas retenir l'ensemble des notes dans le calcul de la note de l'ECUE.

- **Absence aux évaluations**

L'absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note de 0/20.

Dans le cas d'absences non justifiées à la moitié ou plus de la moitié des évaluations, l'étudiant est déclaré ABI à l'ECUE.

En cas d'absence justifiée à une évaluation, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Modalité 4 (ECUE \leq 10 HeTD) : Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance sous forme d'évaluation finale dédiée

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à deux évaluations portant chacune sur l'ensemble du programme de l'ECUE, donc deux évaluations finales.

La note de première chance est égale à la note de la 1^{ère} évaluation finale.

La mise en œuvre de la seconde chance consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de la 2^{ème} évaluation finale (épreuve de seconde chance).

- Absence à la 1^{ère} évaluation finale (1^{ère} chance)

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être organisée : l'étudiant peut être autorisé, à sa demande et à l'appréciation de l'enseignant, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

- Absence à la 2^{ème} évaluation finale (2^{ème} chance)

La 2^{ème} évaluation finale s'adresse à tout étudiant souhaitant améliorer sa note de 1^{ère} chance.

Ainsi, si l'absence est injustifiée à la 2^{ème} évaluation finale (épreuve de 2^{ème} chance), le résultat de l'étudiant reste celui de la 1^{ère} chance. Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à la 1^{ère} évaluation. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution de la note de la 1^{ère} chance comme résultat à l'ECUE.

Modalité 5 (ECUE- TP) : Mise en œuvre du contrôle continu en Travaux Pratiques

Pour un ECUE de TP évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations couvrant à elles deux l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note finale est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre.

Aucune de ces évaluations ne peut représenter plus de 50% de la note globale.

- Absence aux évaluations de TP

L'absence non justifiée à une évaluation entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant.

Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'épreuve à laquelle l'étudiant ne s'est pas présenté. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

Annexe 2

Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle Offre de Formation pour l'année universitaire 2024-2025

En raison de la mise en place de la nouvelle offre de formation, certains semestres, UE et ECUE validés par l'étudiant ne se retrouvent pas nécessairement à l'identique dans le nouveau programme pédagogique de la formation.

L'étudiant redoublant qui a capitalisé intégralement un semestre en 2023-2024 voit la note et le résultat obtenus au semestre capitalisé reportés au semestre correspondant de l'année 2024-2025, même si le contenu pédagogique du semestre a été modifié.

S'agissant des semestres non validés, l'étudiant redoublant conserve le bénéfice des notes et résultats supérieurs ou égaux à 10 ainsi que les compensations et les crédits obtenus aux UE et ECUE qui se retrouvent à l'identique dans la nouvelle offre de formation. **Pour ce qui est des ECUE disparus et qui ont été validés par une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les correspondances s'établissent dans le tableau qui suit.**

Pour ce qui est des UE ou ECUE sans équivalent dans la mention ou le parcours choisi et qui ont été validés par une note supérieure ou égale à 10 ou par compensation, les ECTS associés demeurent définitivement acquis et un contrat pédagogique sera établi avec l'étudiant.

L'application de ces règles d'équivalence ne peut remettre en cause les décisions prises par le jury d'année 2023-2024.

L'étudiant devra s'inscrire administrativement dans l'année d'étude autorisée par cette décision.

Le bénéfice des équivalences ne sera rendu effectif qu'après la décision de jury 2023-2024.

Tout étudiant pour qui les mesures d'équivalence pourraient entraîner, par le biais des compensations ou directement, la validation de l'année ou d'un semestre pourra solliciter sa composante afin d'obtenir une autorisation à suivre des enseignements par anticipation. La décision sera rendue par les commissions pédagogiques d'accès ad hoc, sur proposition du jury.

Offre de formation actuelle :					Nouvelle offre de formation					
LICENCE 1 Physique Chimie Année 2023/24					LICENCE 1 Physique Chimie Année 2024/25					
CODES UE	MATIERES	ECTS	observations	MCC	Correspondance	CODES UE	MATIERES	ECTS	MCC	Observations
SEM	SEMESTRE 1	30				SEM	SEMESTRE 1	30		
UE	UE 11 physique 1	6				UE11	PHYSIQUE 1	6		
P111	Physique générale (optique, électricité)	4	nb ECTS globalement conservé entre P111 et P112	CC		P111	OPTIQUE GEOMETRIQUE	3	CC	notes ex P111 reportées dans les 2 modules pour le CC, notes ex P112 reportées dans les 2 modules pour le TP (0,7CC+0,3TP)
P112	TP physique	2		TP		P112	ELECTRICITE EN COURANT CONTINU	3	CC	
UE	UE 12 chimie 1	6				UE12	CHIMIE 1	12		
C122	Méthodes et Nomenclatures	1	" +1 ECTS	CC		C122	NOMENCLATURE	2	CC	
C121	Atomistique 1: Bohr	3	" +2 ECTS	CC		C121	ATOMISTIQUE 1	5	CC	reporter la note de exC123 TP en note TP du nouveau C121 et celle de ex C121 en note CC du nouveau C121 (0,8CC+0,2TP)
C123	TP Chimie	2	dispatché entre 3 ECUE, contribuant à leur note de TP respective	TP		C123	CHIMIE ORGANIQUE 1	5	CC	reporter la note de exC123 TP en note TP du nouveau C123 (0,7CC+0,3TP)
UE	UE 13 maths 1	6				UE13	OUTILS DISCIPLINAIRES 1	10		
M11	Mathématiques	6	" -1 ECTS	CC		PC15	Méthodologie en Sciences Expérimentales	4	CC	reporter la note de exC123 TP en note TP du nouveau PC15 et celle de exPC15 en note CC du nv PC15 (0,7CC+0,3TP)
UE	UE 14 informatique	6				O11	Outils Mathématiques pour l'Ingénieur 1	5	CC	
I11	Programmation I - python	6	passé en L2	TP		CONF	Conférences	1	CC	
UE Spécifiques (au choix 15A ou 15B) :						UE14A	OUTILS TRANSVERSES 1A — parcours classique	2		
UE	UE 15A ou 15 B* Compétences 1	6				E11	Anglais	2	CC	
PC15	Méthodes de calcul en sciences expérimentales	2	" + 2 ECTS	CC		MTU	Recherche Documentaire Module 1 (BU)	0	ENS	
E11	Anglais	2		CC		PPE	PPE	0	ENS	
CONF	Conférences	1	devient CC	ENS		SEM	SEMESTRE 2	30		
MTU	Méthodologie du Travail universitaire	1	" -1 ECTS	ENS		UE21	PHYSIQUE 2	8		
SEM	SEMESTRE 2	30				P211	ELECTRICITE EN COURANT ALTERNATIF	4	CC	reporter la note de exP214 en note TP du nouveau P211 et celle de exP211 en note CC du nv P211 (0,7CC+0,3TP)
UE	UE 21 physique 2	11				P213	ELECTRONIQUE	4	CC	reporter la note de exP214 en note TP du nouveau P213 et celle de exP213 en note CC du nv P213 (0,7CC+0,3TP)
P211	Electricité alternatif + Thévenin	3	" +1 ECTS	CC		UE22	CHIMIE 2	7		
P212	Interactions et mouvements 1	3	" +1 ECTS	CC		C221	ATOMISTIQUE 2	2	CC	
P213	Electronique	3	" +1 ECTS	CC		C222	TP CHIMIE ORGANIQUE	2	TP	reporter la note TP de exC222
P214	TP physique 2	2	dispatché entre 3 ECUE, contribuant à leur note de TP respective	TP		C223	THERMOCHIMIE	3	CC	
UE	UE 22 chimie 2	11				UE23	PHYSIQUE 3	7		
C221	Atomistique 2	3	" -1 ECTS	CC		P212	INTERACTIONS ET MOUVEMENTS 1	4	CC	reporter la note de exP214 en note TP du nouveau P212 et celle de exP212 en note CC du nv P212 (0,7CC+0,3TP)
C222	Chimie organique 1	4	basculé au S1 sauf TP	0,7CC+0,3TP		P214	OPTIQUE PHYSIQUE (ex P33)	3	CC	module qui était en L2
C223	Thermochimie	4	" -1 ECTS	CC		UE24A	OUTILS A — parcours classique	8		
UE	UE 23 maths 2	5				O21	Outils Mathématiques pour l'Ingénieur 2	4	CC	
MP21	Calculs différentiels	3	" +1 ECTS	CC		O22	MECANIQUE STATIQUE	2	CC	
M23	Mécanique statique	2		CC		E21	Anglais	2	CC	
UE Spécifiques (au choix 24A ou 24B) :						* le redoublement en licence renforcée n'étant pas autorisé, les ECUE de l'UE 15B (resp. 24B) capitalisées par un redoublant seront reportées dans les ECUE correspondantes de l'UE14A (resp.24B). Les ECTS des ECUE de RENFORCEMENT acquises seront reportées au cas par cas.				
UE	UE 24A ou B * compétences 2	3								
E21	Anglais	2		CC						
PPE	PPE	1	" -1 ECTS	CC						

CODES UE	MATIERES	ECTS	Observations	MCC
SEM	semestre 3 PC	30		
UE	UE 31 Physique 3	11		
P311	Electro et magnétostatique	3	" +1 ECTS	0,7CT+0,3CC
P312	Interaction et mouvement 2	3	" +1 ECTS	0,7CT+0,3CC
P313	Optique physique	3	basculé en L1 " -3 ECTS	0,7CT+0,3CC
P314	TP physique 3	2	dispatché entre 2 ECUE, contribuant à leur note de TP respective	TP
UE	UE 32 Chimie 3	11		
C321	Equilibres en solution E-pH	6		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C322	Chimie organique 3: étude de fonctions	5		0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE	UE 33 Maths 3	4		
MP33	Algèbre linéaire	4		0,7CT+0,3CC
	UE Spécifiques (au choix 34A ou 34B)	4		
UE	UE 34A ou B * Compétences 3	4		
E31	Anglais	2		CC
PIX	Préparation à la certification PIX	1		CC
PC34	Matériaux	1	passé en SAE "+2 ECTS	CC
ME	Maîtrise de l'écrit	0	" +1 ECTS	ENS
SEM	semestre 4 PC	30		
UE	UE 41 Physique 4	8		
P411	Electromagnétisme et ondes	4	" +1 ECTS	0,7CT+0,3CC
P412	Thermodynamique	4	" +1 ECTS	0,7CT+0,3CC
UE	UE 42 Chimie 4	8		
C421	Diagrammes de phases: équilibres binaires	4		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C422	Spectroscopies	4		0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE	UE 43 Physique 5	4		
P431	Mécanique des fluides	2		0,7CT+0,3CC
P432	TP physique 4	2	dispatché entre 3 ECUE, contribuant à leur note de TP respective	TP
UE	UE 44 Chimie 5	4		
C441	Cristallochimie	3		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C442	Chimie et applications	1		0,7CT+0,3TP
	UE Spécifiques (au choix 45A ou 45B) :	6		
UE	UE 45A ou B * Compétences 4	6		
E41	Anglais	2		CC
PIX	Préparation à la certification PIX	1	ne reste qu'au S3 => "-1 ECTS	CC
ME	Maîtrise de l'écrit :	2	" -1 ECTS	CC
	ME 1 (parcours 1)			
	ou ME 2 (parcours 2, renforcé)			
PC45	Enjeux environnementaux	1	passé en SAE "+1 ECTS	

CODES UE	MATIERES	ECTS	Observations	MCC
SEM	Semestre 3 PC			
UE31	PHYSIQUE 3	8		
P311	ELECTRO ET MAGNETOSTATIQUE	4	reporter la note de exP314 en note TP du nouveau P311	0,5CT+0,2CC+0,3TP
P312	INTERACTION ET MOUVEMENT 2	4	reporter la note de exP314 en note TP du nouveau P312	0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE32	CHIMIE 3	10		
C321	EQUILIBRE EN SOLUTION E-Ph	6		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C322	CHIMIE ORGA 2 : ETUDE DE FONCTIONS	4		0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE33A	OUTILS A — parcours classique	10		
O31	OUTILS MATHEMATQUES POUR L'INGENIEUR 3	4		CC
E31	ANGLAIS	2		CC
PI31PC	INITIATION PYTHON	3	a basculé de L1 à L2. nouveau programme	CC
PIX	PREPARATION CERTIFICATION PIX	1		
ECRI+	PREPARATION ECRIT +	1		
UE34	COMMUNIQUER SCIENTIFIQUEMENT A L'ECRIT	2		
SAE	DECOUVERTE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	2		SAE
Acc				
Res				
UE35	UE transverse [ECTS surnuméraires]	0		
TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	0		
	Semestre 4	#REF!		
UE41	PHYSIQUE 4	12		
P411	ELECTROMAGNETISME ET ONDES	5	reporter la note de exP432 en note TP du nouveau P411	0,5CT+0,2CC+0,3TP
P412	THERMODYNAMIQUE	5	reporter la note de exP432 en note TP du nouveau P412	0,5CT+0,2CC+0,3TP
P413	MECANIQUE DES FLUIDES	2	reporter la note de exP432 en note TP du nouveau P413	0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE42	CHIMIE 4	12		
C421	DIAGRAMMES DE PHASES : EQUILIBRES BINAIRES	4		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C422	SPECTROSCOPIES	4		0,5CT+0,2CC+0,3TP
C442	CHIMIE ET APPLICATIONS	1		0,7CT+0,3TP
C441	CRISTALLOCHIMIE	3		0,5CT+0,2CC+0,3TP
UE43A	OUTILS A — parcours classique	3		
	ANGLAIS	2		CC
ECRI+	CERTIFICATION ECRIT +	1		
UE44	COMMUNIQUER SCIENTIFIQUEMENT A L'ORAL	3		
SAE	PRESENTATION PROBLEMATIQUE MATERIAUX	3		
Acc				
Res				
BU	Recherche documentaire			
UE45	UE transverse [ECTS surnuméraires]	3		
TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	3		
UE46	UE Stage (additif pour tous les parcours) [ECTS surnuméraires]			

* le redoublement en licence renforcée n'étant pas autorisé, les ECUE de l'UE 34B (resp. 45B) capitalisées par un redoublant seront reportées dans les ECUE correspondantes de l'UE33A (resp. 43B). Les ECTS des ECUE de RENFORCEMENT acquises seront reportées au cas par cas.

Offre de formation actuelle :					Nouvelle offre de formation :					
LICENCE 3 Physique Chimie Année 2023/24 3 parcours					LICENCE 3 Physique Chimie Année 2024/25 3 parcours					
PARCOURS PHYSIQUE-CHEMIE					PARCOURS PHYSIQUE-CHEMIE					
CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC	Correspondance	CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC
SEM	Semestre 5 PC parcours physique chimie	30					Semestre 5	30,00		
UE	UE 51 Physique et chimie-Tronc commun	8				UE51	UE 51 Introduction à la quantique	5		
P511	Ondes et corpuscules	3		CT		PC512	Quantique	2		CT
C512	Spectroscopies moléculaires	5		0,7CT+0,3TP		P511	Ondes et corpuscules	3		CT
UE	UE 52 Outils -Tronc commun	6				UE52	UE 52 Outils	10		
O52	Outils mathématiques	4		CT		O52	Outils mathématiques	4		CT
E51	Anglais	2		CC		P542	Méthodes numériques	4	nouveau (mutualisé avec parcours P)	TP
UE	UE 53 Physique 6	9				E51	Anglais	2		CC
P531	Electromagnétisme dans la matière	3		CT		UE53	UE 53 Physique 6	9		
P532	Thermodynamique générale et statistique	4		CT		P531	Electromagnétisme dans la matière	3		CT
P533	TP physique 5	2		TP		P532	Thermodynamique générale et théorie cinétique	4		CT
UE	UE 54 Matériaux	7				P533	TP physique 5	2		TP
PC541	Physique et chimie des matériaux	4	"-2ECTS	0,7CT+0,3TP		UE54	UE 54 Chimie 5	6		
C542	Chimie du solide	3		0,8CT+0,2TP		C541	Spectroscopies moléculaires	4		0,7CT+0,3TP
SEM	Semestre 6 PC parcours physique chimie	30				C544	Cinétique catalyse	2		0,7CT+0,3TP
UE	UE 61 Chimie 7	8				UE55	UE 55 Professionalisation	0		
C611	Thermochimie	3	"+1 ECTS	0,7CT+0,3TP		PPE	Projet Professionnel Etudiant	0		ENS
C612	Electrochimie	3	"+1 ECTS	0,7CT+0,3TP		BU	Module 3 : Recherche documentaire (BU)	0		ENS
C613	Cinétique catalyse	2		0,7CT+0,3TP			Semestre 6	30		
UE	UE 62 Diffraction	5				UE61	UE 61 Chimie Physique	8		
P621	Diffraction	3		0,8CT+0,2TP		C611	Thermochimie	4		0,7CT+0,3TP
P622	Imageries et microscopies	2	disparaît	0,7CT+0,3TP		C612	Electrochimie	4		0,7CT+0,3TP
UE	UE 63 Physique de la matière	11				UE62	UE 62 Phénomènes ondulatoires	5		
P635	Physique sub-atomique	2	"+1 ECTS	CT		P621	Diffraction	3		0,8CT+0,2TP
P636	Vibrations	3	"-1ECTS	CT		P622	Vibrations	2		CT
P637	TP physique expérimentale	4	"-1ECTS	TP		UE63	UE 63 Physique et Chimie de la matière	6		
PC634	Quantique	2		CT		PC631	Physique sub-atomique	3		CT
UE	UE 64 Compétences - Tronc commun	6				C632	Chimie du solide	3		CT
E61	Anglais	2		CC		UE64	UE 64 Outils Linguistiques	2		
X64	Stage encadré en laboratoire ou établissement scolaire	4		CC		E61	Anglais	2		CC
						UE65	UE 65 Mener une démarche expérimentale en immersion en laboratoire, en entreprise, ou en lycée pour résoudre et communiquer sur une problématique scientifique	9		
						SAE	SAE : Stage encadré en laboratoire ou entreprise	4		SAE
						Acc				
						Méthodo				
						RAPC653	Physique et chimie des matériaux	2		0,7CT+0,3TP
						RAP654	TP physique expérimentale	3		TP
						BU	Module 4 : Ressources Wiley, Sciences Direct... + Zotero (M1)	0		ENS

Offre de formation actuelle :					Nouvelle offre de formation :					
LICENCE 3 Physique Chimie Année 2023/24 3 parcours					LICENCE 3 Physique Chimie Année 2024/25 3 parcours					
PARCOURS PHYSIQUE					PARCOURS PHYSIQUE					
CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC	Correspondance	CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC
SEM	S5	30				SEM	S5	30		
SEM	Semestre 5 PC parcours physique	30					Semestre 5	30		
UE	UE 51 Physique et chimie -Tronc commun	8				UE52	UE 52 Outils	6		
P511	Ondes et corpuscules	3		CT		O52	Outils mathématiques	4		CT
C512	Spectroscopies moléculaires	5	disparaît du parcours Physique	0,7CT+0,3TP		E51	Anglais	2		CC
UE	UE 52 Outils -Tronc commun	6				UE53	UE 53 Physique générale 6	12		
O52	Outils mathématiques	4		CT		P531	Electromagnétisme dans la matière	3		CT
E51	Anglais	2		CC		P532	Thermodynamique générale et théorie cinétique	4		CT
UE	UE 53 Physique 6	9				P533	TP physique 5	2		TP
P531	Electromagnétisme dans la matière	3		CT		P534	Ondes et corpuscules	3		CT
P532	Thermodynamique générale et statistique	4		CT		UE54	UE 54 De la mesure au signal	12		
P533	TP physique 5	2		TP		P541	Systèmes de mesures	3		0,7CT+0,3TP
UE	UE 54 Mesures	7				P542	Méthodes numériques	4		TP
P541	P541 systèmes de mesures	4	"-1 ECTS	0,7CT+0,3TP		P543	Traitement du signal	5		0,7CT+0,3TP
P542	P542 calculs scientifiques	3	"-1 ECTS	TP		UE55	UE 55 Professionalisation	0		
SEM	S6	30				PPE	Projet Professionnel Etudiant	0		ENS
SEM	Semestre 6 PC parcours physique	30				BU	Module 3 : Recherche documentaire (BU)	0		ENS
UE	UE 61 Physique générale 6	6					Semestre 6	27		
P611	Ondes et propagation	2	"+1 ECTS	CT		UE61	UE 61 Physique des Milieux Continus	5		
P612	Physique des fluides	2	"+1 ECTS	CT		P611	Physique des fluides	3		CT
P613	TP physique des fluides	2		TP		P612	TP physique des fluides	2		TP
UE	UE 62 Diffraction	5				UE62	UE 62 Phénomènes ondulatoires	5		
P621	Diffraction	3		0,8CT+0,2TP		P621	Diffraction	3		0,8CT+0,2TP
P622	Imageries et microscopies	2	disparaît	0,7CT+0,3TP		P622	Vibrations	2	nouveau module (mutualisé parcours PC)	CT
UE	UE 63 Physique des milieux	9				P623	Ondes et propagation	3		CT
P631	Océanographie physique	3		CT		UE63	UE 63 Physique de l'environnement	7		
P632	Physique de l'atmosphère, météorologie	3		CT		P631	Océanographie physique	3		CT
P633	Introduction aux enjeux environnementaux	1		CT		P632	Physique de l'atmosphère, météorologie	3		CT
P634	TP en mer et sur sites	2	intégré comme RA dans la SAE	TP		P633	Introduction aux enjeux environnementaux	1		CT
UE	UE 64 Compétences - Tronc commun	6				UE64	UE 64 Outils linguistiques	2		
E61	Anglais	2		CC		E61	Anglais	2		CC
X64	Stage encadré en laboratoire	4		CC		UE65	UE 65 Mener une démarche expérimentale en immersion en laboratoire ou en entreprise pour résoudre et communiquer sur une problématique scientifique	8		
UE	UE 65 Outils de traitements	4				SAE	SAE : Stage encadré en laboratoire ou entreprise	4		SAE
P651	Traitement de données expérimentales	2		CT		Acc				
P652	TP analyses de Fourier et traitement de données	2		TP		Méthodo				
						RAP651	Traitement de données expérimentales	2		CT
						RAP652	TP en mer et sur sites	2		TP
						BU	Module 4 : Ressources Wiley, Sciences Direct... + Zotero (M1)	0		ENS

Offre de formation actuelle :					Nouvelle offre de formation :				
LICENCE 3 Physique Chimie Année 2023/24 3 parcours					LICENCE 3 Physique Chimie Année 2024/25 3 parcours				
PARCOURS CHIMIE					PARCOURS CHIMIE				
CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC	CODES	MATIERES	ECTS	Observations	MCC
SEM	Semestre 5 PC parcours chimie	30			SEM	Semestre 5 PC Parcours Chimie			
UE	UE 51 Physique et chimie-Tronc commun	8			UE51	UE 51 Introduction à la quantique	5		
P511	Ondes et corpuscules	3		CT	P511	Ondes et corpuscules	3		CT
C512	Spectroscopies appliquées	5	"-1 ECTS	0,7CT+0,3TP	PC512	Quantique	2		CT
UE	UE 52 Outils -Tronc commun	6			UE52	UE 52 Outils	6		
O52	Outils mathématiques	4		CT	O52	Outils mathématiques	4		CT
E51	Anglais	2		CC	E51	Anglais	2		CC
UE	UE 53 Chimie 6	9			UE53	UE 53 EcoMatériaux ou Matériaux pour	6		
C531	Chimie de coordination	4		0,7CT+0,3TP	C531	Physico-chimie des macromolécules	3		0,7CT+0,3TP
C532	Chimie analytique	3		0,7CT+0,3TP	C532	Céramiques	3		CC
C533	C563 chimie aquatique appliquée à l'environnement	2		0,7CT+0,3TP	UE54	UE 54 Chimie 6	13		
UE	UE 54 Matériaux	7			C542	Chimie analytique séparative	3		0,7CT+0,3TP
PC541	Physique et chimie des matériaux	4	"-2 ECTS	0,7CT+0,3TP	C541	Spectroscopies moléculaires	4		0,7CT+0,3TP
C542	Chimie du solide	3		0,8CT+0,2TP	C544	Cinétique catalyse	2		0,7CT+0,3TP
SEM	Semestre 6 PC parcours chimie	30			C543	Chimie de coordination	4		0,7CT+0,3TP
UE	UE 61 Chimie 7	8			UE55	UE 55 Professionalisation	0		
C611	Thermochimie	3	" +1 ECTS	0,7CT+0,3TP	PPE	Projet Professionnel Etudiant	0		ENS
C612	Electrochimie	3	" +1 ECTS	0,7CT+0,3TP	BU	Module 3 : Recherche documentaire (BU)	0		ENS
C613	Cinétique catalyse	2		0,7CT+0,3TP		Semestre 6	30		
UE	UE 62 Chimie 8	10			UE61	UE 61 Chimie Physique 7	8		
C621	Chimie organique 3	6	dispatché entre 2 ECUE (-1 ECTS au global)	0,7CT+0,3TP	C611	Thermochimie	4		0,7CT+0,3TP
C622	Physico chimie des macromolécules	2	" +1 ECTS	0,7CT+0,3TP	C612	Electrochimie	4		0,7CT+0,3TP
C623	Mécanismes réactionnels et hétérocycles	2		CT	UE62	UE 62 Chimie Organique	7		
UE	UE 63 Chimie 9	6			C621	Chimie organique 3 (Réactions stéréosélectives)	3	reporter la note CT de exC621 ou la note ECUE si à l'avantage de l'étudiant	CT
PC634	Quantique	2		CT	C622	Stratégies en synthèse organique	2		CT
C631	Chimie expérimentale	2		TP	C623	TP Chimie organique	2	reporter la note TP de exC621	TP
C632	Chimie inorganique	2	" +1 ECTS	CT	UE63	UE 63 Chimie du Solide	5		
UE	UE 64 Compétences - Tronc commun	6			C631	Chimie expérimentale	2		TP
E61	Anglais	2		CC	C632	Chimie du solide	3		CT
X64	Stage encadré en laboratoire	4		CC	UE64	UE 64 Outils Linguistiques	2		
					E61	Anglais	2		CC
					UE65	UE 65 Appliquer mes compétences en immersion en laboratoire ou entreprise ou Résoudre une problématique en menant une démarche exp et communiquer sur ma stratégie et mes résultats ?	8		
					SAE	SAE : Stage encadré en laboratoire ou entreprise	4		SAE
					Acc				
					Méthodo				
					RAPC653	Physique et chimie des matériaux	2		0,7CT+0,3TP
					RAC655	Chimie aquatique appliquée à l'environnement	2		0,7CT+0,3TP
					BU	Module 4 : Ressources Wiley, Sciences Direct... + Zotero (M1)	0		ENS

Table des matières de la feuille

Licence PC classique
Licence PC aménagée CAP L1
Licence PC aménagée CAP L2

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours 1	Licence classique
Effectifs du diplôme	90
Année du diplôme	L1
Responsables pédagogiques	Virginie CHEVALLIER
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)	Intervenants
Semestre 1				O				31	30	0	71	132	42	0		253	245					445		
S1	UE	UE11	PHYSIQUE 1					6	6		15,00	22,50	15,00	0,00		52,50	52,50					92,50		
S1	ECUE	P111	OPTIQUE GEOMETRIQUE	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	9	13,5	7,5			30,00	30,00	0,33	2,00	4,00		51,50	mutualisé L1Si, L1Info, L1 Math ?	VALMALETTE (CM +1TD)
S1	ECUE	P112	ELECTRICITE EN COURANT CONTINU	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	6	9	7,5			22,50	22,50	0,33	2,00	4,00		41,00	mutualisé L1Si, L1 Math ?	VALMALETTE (CM +1TD)
S1	UE	UE12	CHIMIE 1					12	12		34,50	40,50	18,00	0,00		93,00	93,00					180,75		
S1	ECUE	C121	ATOMISTIQUE 1	O			Disciplinaire	5	5	CC	18	18	3			39,00	39,00	1,00	2,00	4,00		71,00	CHEVALLIER (CM +1TD) ; ARAB (1TD)	
S1	ECUE	C122	NOMENCLATURE	O			Disciplinaire	2	2	CC	4,5	6				10,50	10,50	1,00	2,00			18,75	MERDY (CM +1TD) ; BRANGER (1TD)	
S1	ECUE	C123	CHIMIE ORGANIQUE 1	O			Disciplinaire	5	5	0,7CC+0,3TP	12	16,5	15			43,50	43,50	1,00	2,00	4,00		91,00	BLACHE (CM+1TD+2TP) ;	
S1	UE	UE13	OUTILS DISCIPLINAIRES 1					10	10		18,00	60,00	9,00	0,00		87,00	87,00					148,50		
S1	ECUE	PC15	Méthodologie en Sciences Expérimentales	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	16,5	9				25,50	25,50		2,00	4,00		57,00	TURQUAT ; CHEVALLIER ; GUINETON	
S1	ECUE	O11	Outils Mathématiques pour l'ingénieur 1	O			Disciplinaire	5	5	CC	18	34,5	9			52,50	52,50	0,50	2,00			82,50	mutualisé L1Si	VACATAIRE (CM) ;
S1	ECUE	CONF	Conférences	O			Disciplinaire	1	1	CC	9	9				9,00	9,00		1,00			9,00	TITULAIRES	
S1	UE	UE14A	OUTILS TRANSVERSES 1A — parcours classique	X				2	2		3,75	9,00	0,00			20,25	12,75					23,63		
S1	ECUE	E11	Anglais	O			Non disciplinaire	2	2	CC	3,75					11,25	3,75	1,00				5,63	autoformation 11,25 H	
S1	ECUE	MTU	Recherche Documentaire Module 1 (BU)	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		3				3,00	3,00		2,00			6,00		
S1	ECUE	PPE	PPE	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		6				6,00	6,00		2,00			12,00		
S1	UE	UE14B	OUTILS TRANSVERSES 1B — parcours renforcé (financement Grand Large)	X				3	2	0	4	45	0	0	0	20	49	1	0	0	0	18		
S1	ECUE	E11	Anglais	O			Non disciplinaire	2	1	CC	3,75					11,25	3,75	1,00				5,63	Commun parcours classique	
S1	ECUE	MTU	Recherche Documentaire Module 1 (BU)	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		3				3,00	3,00					0,00	Commun parcours classique	
S1	ECUE	PPE	PPE	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		6				6,00	6,00					0,00	Commun parcours classique	
S1	ECUE	R1	Module de renforcement [ECTS en surnuméraire]					1,0	1,0		0	36				36	36					11,88		
S1	ECUE	R11	Anglais renforcé	O			Non disciplinaire	1,0	1,0	CC		36				36,00	36,00		0,33			11,88	Mutualisé LR PC, M et SI	
S1	UE	UE15	UE Stage (additif pour tous les parcours) [1 ECTS surnuméraires]	F				1	0							0,00	0,00					0,00		
S1	Stage															0,00	0,00					0,00		
Semestre 2				O				31	30		102	147	39	0		288	288					521		
S2	UE	UE21	PHYSIQUE 2					8	8		27,00	33,00	15,00	0,00		75,00	75,00					126,25		
S2	ECUE	P211	ELECTRICITE EN COURANT ALTERNATIF	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	13,50	18	9			40,50	40,50	0,50	2,00	4,00		70,13	mutualisé L1Si	VILLAIN (CM +2TD)
S2	ECUE	P213	ELECTRONIQUE	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	13,5	15	6			34,50	34,50	0,50	2,00	4,00		56,13	mutualisé L1Si	CHABRIEL (CM) ;
S2	UE	UE22	CHIMIE 2					7	7		25,50	30,00	12,00	0,00		67,50	67,50					162,25		
S2	ECUE	C221	ATOMISTIQUE 2	O			Disciplinaire	2	2	CC	10,5	12				22,50	22,50	1,00	2,00			39,75	ARAB (CM +2TD) ;	
S2	ECUE	C222	TP CHIMIE ORGANIQUE	O			Disciplinaire	2	2	TP			12			12,00	12,00			4,00		64,00	Double surveillance pour question de sécurité	
S2	ECUE	C223	THERMOCHIMIE	O			Disciplinaire	3	3	CC	15	18				33,00	33,00	1,00	2,00			58,50	CHEVALLIER (CM +1TD) ; PERRIN (1TD)	
S2	UE	UE23	PHYSIQUE 3					7	7		27,00	30,00	12,00	0,00		69,00	69,00					107,50		
S2	ECUE	P212	INTERACTIONS ET MOUVEMENTS 1	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	12	15	6			33,00	33,00	0,50	2,00	4,00		55,00	mutualisé L1Si	VALMALETTE (CM +1TD)
S2	ECUE	P214	OPTIQUE PHYSIQUE (ex P33)	O			Disciplinaire	3	3	CC	15	15	6			36,00	36,00	1,00	2,00			52,50	MADIGOU (CM + 1TD) ;	
S2	UE	UE24A	OUTILS A — parcours classique	X				8	8		22,50	54,00	0,00	0,00		76,50	76,50					124,88		
S2	ECUE	O21	Outils Mathématiques pour l'ingénieur 2	O			Disciplinaire	4	4	CC	12,00	24,00				36,00	36,00	0,50	2,00			57,00	mutualisé L1Si	VACATAIRE (CM) ;
S2	ECUE	O22	MECANIQUE STATIQUE	O			Disciplinaire	2	2	CC	10,5	15				25,50	25,50	0,50	2,00			37,88	mutualisé L1Si	BORLOZ (CM) ;
S2	ECUE	E21	Anglais	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15				15,00	15,00		2,00			30,00		
S2	UE	UE24B	OUTILS B — parcours renforcé (financement Grand Large)	X				9	8		25,50	69,00	18,00	2,50		76,50	115,00					49,50		
S2	ECUE	O21	Outils Mathématiques pour l'ingénieur 2	O			Disciplinaire	4,0	4,0	CC	12,00	24,00				36,00	36,00					0,00	Commun parcours classique	VACATAIRE (CM) ;
S2	ECUE	O22	MECANIQUE STATIQUE	O			Disciplinaire	2,0	2,0	CC	10,5	15				25,50	25,50					0,00	Commun parcours classique	BORLOZ (CM) ;
S2	ECUE	E21	Anglais	O			Non disciplinaire	2,0	1,0	CC		15				15,00	15,00					0,00	Commun parcours classique	
S2	ECUE	R2	Module de renforcement [ECTS en surnuméraire]					1,0	1,0		3,0	15,0	18,0	2,5		38,5	38,5					49,5		
S2	ECUE	R21	Data Sciences and Scientific Computing 1	O			Disciplinaire		0,5	CC		15,00				15,00			0,50			7,50	Mutualisé LR PC et SI	
S2	ECUE	R22	Data Sciences and Scientific Computing 2	O			Disciplinaire		0,5	CC	3,00		18,00			21,00			1,00			12,00	Les LR PC et SI suivent le module M24 de la Licence Math	
S2	ECUE	PPR	Projet Personnel de recherche*	O			Disciplinaire		0,0	ENS				2,5		2,50				12,00		30,00	Mutualisé LR PC, M et SI * pas de coefficient/pas de crédit	
S2	UE	UE25	UE Stage (additif pour tous les parcours) [1 ECTS surnuméraires]	F				1	0							0,00	0,00					0,00		
S2	Stage															0,00	0,00					0,00		

Total heures semestre 1 / étudiants	245,25
Total heures semestre 2 / étudiants	288,00
Total heures année / étudiant	533,25

Total heures CM annuel	173,25
Total heures TD annuel	279,00
Total heures TP annuel	81,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	966,25
--	--------

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours 1	Licence PC - CAP L1
Effectifs du diplôme	Inclus dans l'effectif général
Année du diplôme	L1
Responsables pédagogiques	
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)	Intervenants
Semestre 1				O				31	30	0	71	226	42	0		253	339					25		
S1	UE	UE11	PHYSIQUE 1					6	6		15,00	22,50	15,00	0,00		52,50	52,50					0,00		
S1	ECUE	P111	OPTIQUE GEOMETRIQUE	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	9	13,5	7,5			30,00	30,00					0,00	mutualisé L1Si, L1Info, L1 Math ?	VALMALETTE (CM +1TD)
S1	ECUE	P112	ELECTRICITE EN COURANT CONTINU	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	6	9	7,5			22,50	22,50					0,00	mutualisé L1Si, L1 Math ?	VALMALETTE (CM +1TD)
S1	UE	UE12	CHIMIE 1					12	12		34,50	40,50	18,00	0,00		93,00	93,00					0,00		
S1	ECUE	C121	ATOMISTIQUE 1	O																				

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique Chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours 1	Licence Physique Chimie - Accès Santé
Effectifs du diplôme	12
Année du diplôme	L1
Responsables pédagogiques	Virginie CHEVALLIER
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)
S1			Semestre 1	O				31	30		71	132	42	0		403	245					0	
S1	UE	UE11	PHYSIQUE 1					6	6		15,00	22,50	15,00	0,00		52,50	52,50					0,00	
S1	ECUE	P111	OPTIQUE GEOMETRIQUE	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	9	13,5	7,5			30,00	30,00					0,00	TC parcours classique
S1	ECUE	P112	ELECTRICITE EN COURANT CONTINU	O			Disciplinaire	3	3	0,7CC+0,3TP	6	9	7,5			22,50	22,50					0,00	TC parcours classique
S1		UE12	CHIMIE 1					12	12		34,50	40,50	18,00	0,00		93,00	93,00					0,00	
S1	ECUE	C121	ATOMISTIQUE 1	O			Disciplinaire	5	5	CC	18	18	3			39,00	39,00					0,00	TC parcours classique
S1	ECUE	C122	NOMENCLATURE	O			Disciplinaire	2	2	CC	4,5	6				10,50	10,50					0,00	TC parcours classique
S1	ECUE	C123	CHIMIE ORGANIQUE 1	O			Disciplinaire	5	5	0,7CC+0,3TP	12	16,5	15			43,50	43,50					0,00	TC parcours classique
S1		UE13	OUTILS DISCIPLINAIRES 1					10	10		18,00	60,00	9,00	0,00		87,00	87,00					0,00	
S1	ECUE	PS16	Outils Mathématiques pour l'Ingénieur 1	O			Disciplinaire	5	5	CC	18	34,5				52,50	52,50					0,00	mutualisé L1S1
S1	ECUE	PC15	Méthodologie en Sciences Expérimentales	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP		16,5	9			25,50	25,50					0,00	TC parcours classique
S1	ECUE	CONF	Conférences	O			Disciplinaire	1	1	CC		9				9,00	9,00					0,00	TC parcours classique
S1		UE14	OUTILS TRANSVERSES 1					2	2		3,75	9,00	0,00	0,00		20,25	12,75					5,63	
S1	ECUE	E11	Anglais	O			Non disciplinaire	2	2	CC	3,75					11,25	3,75	1,00				5,63	TC parcours classique
S1	ECUE	MTU	Recherche Documentaire Module 1 (BU)	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		3				3,00	3,00					0,00	TC parcours classique
S1	ECUE	PPE	PPE	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		6				6,00	6,00					0,00	TC parcours classique
S1	UE	UE15	UE Stage (additif pour tous les parcours) [1 ECTS surnuméraires]	F				1	0								0,00					0,00	
S1	Stage																0,00					0,00	TC parcours classique
S1		UE17	MINEURE SANTE					6	6		0,00	0,00	0,00	0,00		150,00	0,00					0,00	
S1			MINEURE SANTE (6 ECTS SURNUMERAIRES)	O			Non disciplinaire	6	6	ENS						150,00						0,00	autoformation
S2			Semestre 2	O				30	30		92	117	39	0		348	248					0	
S2	UE	UE21	PHYSIQUE 2					8	8		27,00	33,00	15,00	0,00		75,00	75,00					0,00	
S2	ECUE	P211	ELECTRICITE EN COURANT ALTERNATIF	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	13,50	18	9			40,50	40,50					0,00	TC parcours classique
S2	ECUE	P213	ELECTRONIQUE	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	13,5	15	6			34,50	34,50					0,00	TC parcours classique
S2	UE	UE22	CHIMIE 2					7	7		25,50	30,00	12,00	0,00		67,50	67,50					0,00	
S2	ECUE	C221	ATOMISTIQUE 2	O			Disciplinaire	2	2	CC	10,5	12				22,50	22,50					0,00	TC parcours classique
S2	ECUE	C222	TP CHIMIE ORGANIQUE	O			Disciplinaire	2	2	TP			12			12,00	12,00					0,00	TC parcours classique
S2	ECUE	C223	THERMOCHIMIE	O			Disciplinaire	3	3	CC	15	18				33,00	33,00					0,00	TC parcours classique
S2	UE	UE21	PHYSIQUE 3					7	7		27,00	30,00	12,00	0,00		69,00	69,00					0,00	
S2	ECUE	P212	INTERACTIONS ET MOUVEMENTS 1	O			Disciplinaire	4	4	0,7CC+0,3TP	12	15	6			33,00	33,00					0,00	TC parcours classique
S2	ECUE	P214	OPTIQUE PHYSIQUE (ex P33)	O			Disciplinaire	3	3	CC	15	15	6			36,00	36,00					0,00	TC parcours classique
S2	UE	UE23	OUTILS					4	4		12,00	24,00	0,00	0,00		36,00	36,00					0,00	
S2	ECUE	OZ1	Outils Mathématiques pour l'Ingénieur 2	O			Disciplinaire	4	4	CC	12,00	24,00				36,00	36,00					0,00	TC parcours classique
S2	UE	UE25	UE Stage (additif pour tous les parcours) [1 ECTS surnuméraires]	F				1	0								0,00					0,00	
S2	Stage																0,00					0,00	
S2		UE27	MINEURE SANTE					4	4		0,00	0,00	0,00	0,00		100,00	0,00					0,00	
S2			MINEURE SANTE (4 ECTS INTEGREES)	O			Non disciplinaire	4	4	ENS						100,00	0,00					0,00	autoformation

Total heures semestre 1 / étudiants	245,25
Total heures semestre 2 / étudiants	247,50
Total heures année / étudiant	492,75

Total heures CM annuel	162,75
Total heures TD annuel	249,00
Total heures TP annuel	81,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	0,00
--	------

Table des matières de la feuille
Licence PC classique

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours 1	Licence classique
Effectifs du diplôme	63
Année du diplôme	L2
Responsables pédagogiques	Véronique MADIGOU
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)	INTERVENANTS	
Semestre 3				O				30,0	30,0		93,00	123,00	70,00				291,00					534,25			
S3	UE	UE31	PHYSIQUE 3					8	8		27,00	31,50	15,00				73,50					113,25			
S3	ECUE	P311	ELECTRO ET MAGNETOSTATIQUE	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	15	16,5	9				40,50	0,50	2,00	3,00		62,25	mutualisé L2SI	CACCIA	
S3	ECUE	P312	INTERACTION ET MOUVEMENT 2	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	15	6				33,00	0,50	2,00	3,00		51,00	mutualisé L2SI, L2 maths renforcé	VALMALETTE (CM+1TD)	
S3	UE	UE32	CHIMIE 3					10	10		39,00	45,00	23,00				107,00					210,50			
S3	ECUE	C321	EQUILIBRE EN SOLUTION E-PH	O			Disciplinaire	6	6	0,5CT+0,2CC+0,3TP	21	25,5	15				61,50	1,00	2,00	3,00		112,50			
S3	ECUE	C322	CHIMIE ORGA 2 : ETUDE DE FONCTIONS	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	18	19,5	8				45,50	1,00	2,00	3,00		98,00	Double surveillance pour question de sécurité	CARRIERE ; PATEL	
S3	UE	UE33A	OUTILS A — parcours classique	X				10	10		25,00	43,50	26,00				94,50					158,50			
S3	ECUE	O31	OUTILS MATHÉMATIQUES POUR L'INGENIEUR 3	O			Disciplinaire	4	5	0,7CT+0,3CC	18	28,5	6				52,50	0,50	2,00	3,00		82,50	mutualisé L2SI	VACATAIRE (CM) ; TD ?	
S3	ECUE	E31	ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2	2	CC	6	15					15,00					30,00			
S3	ECUE	PI31PC	INITIATION PYTHON	O			Non disciplinaire	3	3	CC	6		18				24,00	0,50	2,00	3,00		40,50	mutualisé L2SI	VACATAIRES (CM + TP)	
S3	ECUE	PIX	PREPARATION CERTIFICATION PIX	O			Non disciplinaire	1	0		1		2		10		3,00	1,00	2,00	3,00		5,50	10H autoformation		
S3	UE	UE33B	OUTILS B — parcours renforcé (financement Grand Large)	X				11	10,0		33,0	87,5	62,0				182,5					46,9			
S3	ECUE	O31	OUTILS MATHÉMATIQUES POUR L'INGENIEUR 3	O			Disciplinaire	4,0	5,0	0,7CT+0,3CC	18	28,5					46,50					0,00		Commun parcours classique	VACATAIRE (CM) ; TD ?
S3	ECUE	E31	ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2,0	1,0	CC	6	15					15,00					0,00		Commun parcours classique	
S3	ECUE	PI31PC	INITIATION PYTHON	O			Non disciplinaire	3,0	3,0	CC	6		18				24,00					0,00		Commun parcours classique	VACATAIRES (CM + TP)
S3	ECUE	PIX	PREPARATION CERTIFICATION PIX	O			Non disciplinaire	1	0		1		2		10		3,00					0,00		Commun parcours classique	
S3	UE	R3	Module de renforcement (1 ECTS en surnuméraire)					1	1		8	44	42	0			94					47			
S3	ECUE	R31	Anglais renforcé	O			Non disciplinaire		0,25	CC		18					18,00			0,33		5,94	Mutualisé LR Math, PC et SI		
S3	ECUE	R32	Data Sciences and Scientific Computing 3	O			Disciplinaire		0,25	CC			24				24,00			1,00		16,00	Les L2R PC et SI suivent le module M35 de la Licence Math		
S3	ECUE	R33	Outils pour l'ingénieur 1	O			Disciplinaire		0,50	CT	8	26	18				52,00			0,50	1,00	25,00	Les L2R PC et Math suivent le module S313 de la Licence SI		
S3	ECUE	PPR	Projet personnel de recherche*	O			Non disciplinaire			Enseignement suivi													25,00	Mutualisé LR Math, PC et SI	
S3	UE	UE34	RESOUDRE UNE PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE (niveau 1)					2	2		2,00	3,00	6,00	2,00			6,00					49,00			
S3	SAE	SAE	DECOUVERTE ENJEU ENVIRONNEMENTAUX	O			Disciplinaire	2	2	SAE							0,00					0,00		LENOBLE	
S3	Acc	Acc									2	3		2			7,00	1,00	2,00	3,00	14,00	37,00		LENOBLE	
S3	Res	Res											6				6,00			3,00		12,00		LENOBLE	
S3	UE		UE transverse [ECTS surnuméraires]					0	0								3,00				12,00	3,00			
S3	ECUE	TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	O			Non disciplinaire	0	0								3,00				12,00	3,00		12H autoformation	
Semestre 4				O				30	30		88,50	124,50	56,00				274,00					535,25			
S4	UE	UE41	PHYSIQUE 4					12	12		46,50	52,50	21,00				120,00					203,25			
S4	ECUE	P411	ELECTROMAGNETISME ET ONDES	O			Disciplinaire	5	5	0,5CT+0,2CC+0,3TP	18,00	19,5	6				43,50	0,50	2,00	3,00		64,50	mutualisé L2SI, L2 maths renforcé	MERLEN	
S4	ECUE	P412	THERMODYNAMIQUE	O			Disciplinaire	5	5	0,5CT+0,2CC+0,3TP	19,5	21	9				49,50	1,00	2,00	3,00		89,25	mutualisé L2SI renforcé, L2 maths renforcé	MADIGOU	
S4	ECUE	P413	MECANIQUE DES FLUIDES	O			Disciplinaire	2	2	0,5CT+0,2CC+0,3TP	9	12	6				27,00	1,00	2,00	3,00		49,50		GUERIN (CM) ; TD ?	
S4	UE	UE42	CHIMIE 4					12	12		39,00	48,00	33,00				120,00					244,50			
S4	ECUE	C421	DIAGRAMMES DE PHASES : EQUILIBRES BINAIRES	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	18	9				39,00	1,00	2,00	3,00		72,00		ARAB	
S4	ECUE	C422	SPECTROSCOPIES	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	9	13,5	12				34,50	1,00	2,00	3,00		88,50	Double surveillance pour question de sécurité	MOUNIER (CM) ; LENOBLE (TD)	
S4	ECUE	C442	CHIMIE ET APPLICATIONS	O			Disciplinaire	1	1	0,7CT+0,3TP	6	4,5	6				16,50	1,00	2,00	3,00		30,00		CARRIERE	
S4	ECUE	C441	CRISTALLOCHIMIE	O			Disciplinaire	3	3	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	12	6				30,00	1,00	2,00	3,00		54,00			
S4	UE	UE43A	OUTILS A — parcours classique	X				3	3		1,00	15,00	2,00				18,00					35,50			
S4	ECUE		ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2	3	CC		15					15,00					30,00			
S4	ECUE	ECR1+	Préparation ECRIT +	O			Non disciplinaire	1	0		1		2				3,00	1,00	2,00	3,00		5,50	10H autoformation		
S4	UE	UE43B	OUTILS B — parcours renforcé (financement Grand Large)	X				4	3		1	33	17	3			51					46			
S4	ECUE		ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15					15,00					0,00		Commun parcours classique	
S4	ECUE	ECR1+	Préparation ECRIT +	O			Non disciplinaire	1,0	0		1		2				3,00					0,00		Commun parcours classique	
S4	UE	R4	Module de renforcement (1 ECTS en surnuméraire)					1	1		0	18	15	2,5			33					45,94			
S4	ECUE	R41	Anglais renforcé	O			Disciplinaire		0,5	CC		18,00					18,00			0,33		5,94	Mutualisé LR Math, PC et SI		
S4	ECUE	R42	Data Sciences and Scientific Computing 4	O			Disciplinaire		0,5	CC			15,00				15,00			1,00		10,00	Les L2R PC et SI suivent le module M44 de la Licence Math		
S4	ECUE	PPR	Projet personnel de recherche	O			Non disciplinaire		0,0	Enseignement suivi											12,00	30,00	30,00	Mutualisé LR Math, PC et SI	
S4	UE	UE44	COMMUNIQUER SCIENTIFIQUEMENT A L'ORAL					3	3		2,00	9,00	0,00	2,00			13,00					49,00			
S4	SAE	SAE	PRESENTATION PROBLEMATIQUE MATERIAUX	O			Disciplinaire	3	3								0,00					0,00		MADIGOU	
S4	Acc	Acc									2	3		2			7,00	1,00	3,00	3,00	14,00	40,00		MADIGOU	
S4	Res	Res											3				3,00					9,00		MADIGOU	
S4	RA	BU	Recherche documentaire	O			Non disciplinaire			Enseignement suivi			3				3,00			3,00				Coût hors maquette	
S4	UE		UE transverse [ECTS surnuméraires]	O				3									3,00				12,00	3,00			
S4	ECUE	TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	O			Non disciplinaire	3					3				3,00				12,00	3,00		12H autoformation	
S4	UE		UE Stage (additif pour tous les parcours) [ECTS surnuméraires]	F				1	0																
S4	Stage																								

Total heures semestre 1 / étudiants	291,00
Total heures semestre 2 / étudiants	274,00
Total heures année / étudiant	565,00

Total heures CM annuel	181,50
Total heures TD annuel	247,50
Total heures TP annuel	126,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	1069,50
--	---------

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours 3 : LAS	Licence Physique Chimie - Accès Santé
Effectifs du diplôme	
Année du diplôme	L2
Responsables pédagogiques V.Madigou	Véronique MADIGOU
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heure travail autonome de l'étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)
S3			Semestre 3	O				30	30		89,00	126,00	52,00	2,00		420,00	261,00					0,00	
S3	UE	UE31	PHYSIQUE 3					8	8		27,00	31,50	15,00			73,50	73,50					0,00	
S3	ECUE	P311	ELECTRO ET MAGNETOSTATIQUE	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	15	16,5	9			40,50	40,50					0,00	mutualisé L2SI
S3	ECUE	P312	INTERACTION ET MOUVEMENT 2	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	15	6			33,00	33,00					0,00	mutualisé L2SI, L2 maths renforcé
S3		UE32	CHIMIE 3					10	10		39,00	45,00	23,00			107,00	107,00					0,00	
S3	ECUE	C321	EQUILIBRE EN SOLUTION E-Ph	O			Disciplinaire	6	6	0,5CT+0,2CC+0,3TP	21	25,5	15			61,50	61,50					0,00	
S3	ECUE	C322	CHIMIE ORGA 2 : ETUDE DE FONCTIONS	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	18	19,5	8			45,50	45,50					0,00	
S3		UE33	OUTILS					7	7		21,00	46,50	8,00			71,50	64,50					0,00	
S3	ECUE	O31	OUTILS MATHÉMATIQUES POUR L'INGNIEUR 3	O			Disciplinaire	4	5	0,7CT+0,3CC	18	28,5				46,50	46,50					0,00	mutualisé L2SI
S3	ECUE	E31	ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15				15,00	15,00					0,00	
S3	ECUE	PIX	PREPARATION CERTIFICATION PIX				Non disciplinaire	1	0		1		2			10,00	3,00					0,00	
S3	UE	UE34	RESOUDRE UNE PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE (niveau 1)					2	2		2,00	3,00	6,00	2,00		6,00	13,00					0,00	
S3	SAE	SAE	DECOUVERTE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	O			Disciplinaire	2	2	SAE	2	3				6	0,00					0,00	
S3		Acc															7,00					0,00	
S3		Res											6				6,00					0,00	
S3	UE		UE transverse [ECTS surnuméraires]														12,00	3,00				0,00	
S3	ECUE	TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	O			Non disciplinaire										12,00	3,00				0,00	12H autoformation
S3	UE		MINEURE SANTE					3	3							150,00						0,00	
S3			ECTS INTEGRES				Non disciplinaire	3	3							75,00						0,00	30 H autoformation
S3			ECTS SURNUMERAIRES				Non disciplinaire	3								75,00						0,00	autoformation
S4			Semestre 4	O				30	30		90,00	124,50	56,00	2,00		387,50	275,50					0,00	
S4	UE	UE41	PHYSIQUE 4					12	12		48,00	52,50	21,00			121,50	121,50					0,00	
S4	ECUE	P411	ELECTROMAGNETISME ET ONDES	O			Disciplinaire	5	5	0,5CT+0,2CC+0,3TP	18,00	19,5	6			43,50	43,50					0,00	mutualisé L2SI, L2 maths renforcé
S4	ECUE	P412	THERMODYNAMIQUE	O			Disciplinaire	5	5	0,5CT+0,2CC+0,3TP	19,5	21	9			49,50	49,50					0,00	mutualisé L2SI renforcé, L2 maths renforcé
S4	ECUE	P413	MECANIQUE DES FLUIDES	O			Disciplinaire	2	2	0,5CT+0,2CC+0,3TP	10,5	12	6			28,50	28,50					0,00	
S4	UE	UE42	CHIMIE 4					12	12		39,00	48,00	33,00			120,00	120,00					0,00	
S4	ECUE	C421	DIAGRAMMES DE PHASES : EQUILIBRES BINAIRES	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	18	9			39,00	39,00					0,00	
S4	ECUE	C422	SPECTROSCOPIES	O			Disciplinaire	4	4	0,5CT+0,2CC+0,3TP	9	13,5	12			34,50	34,50					0,00	
S4	ECUE	C442	CHIMIE ET APPLICATIONS	O			Disciplinaire	1	1	0,7CT+0,3TP	6	4,5	6			16,50	16,50					0,00	
S4	ECUE	C441	CRISTALLOCHIMIE	O			Disciplinaire	3	3	0,5CT+0,2CC+0,3TP	12	12	6			30,00	30,00					0,00	
S4	UE	UE43	OUTILS					3	3		1,00	15,00	2,00			25,00	18,00					0,00	
S4	ECUE		ANGLAIS	O			Non disciplinaire	2	3	CC		15				15,00	15,00					0,00	
S4	ECUE	ECRI+	PREPARATION CERTIFICATION ECRIT +	O			Non disciplinaire	1	0		1		2			10,00	3,00					0,00	
S4	UE	UE44	COMMUNIQUER SCIENTIFIQUEMENT A L'ORAL					3	3		2,00	9,00	0,00	2,00		9,00	13,00					0,00	
S4	SAE	SAE	PRESENTATION PROBLEMATIQUE MATERIAUX	O			Disciplinaire	3	3							6	0,00					0,00	
S4		Acc		O							2	3					7,00					0,00	
S4		Res		O								3					3,00					0,00	
S4	RA	BU	Recherche documentaire	O			Non disciplinaire						3			3	3,00					0,00	
S4	UE		UE transverse [ECTS surnuméraires]					3									12,00	3,00				0,00	
S4	ECUE	TEDS	PREPARATION CERTIFICATION TEDS	O			Non disciplinaire	3									12,00	3,00				0,00	
S4	UE		UE Stage (additif pour tous les parcours) [1 ECTS surnuméraire]	F				1	0													0,00	
S4	Stage		Stage																			0,00	
S4	UE		MINEURE SANTE (ECTS surnuméraires)					4									100					0,00	
S4	UE		MINEURE SANTE (4 ECTS SURNUMERAIRES)	O			Non disciplinaire	4								100,00						0,00	autoformation

Total heures semestre 1 / étudiants	261,00
Total heures semestre 2 / étudiants	275,50
Total heures année / étudiant	536,50

Total heures CM annuel	179,00
Total heures TD annuel	250,50
Total heures TP annuel	108,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	0,00
--	------

UFR	Sciences et Techniques
Champ disciplinaire	Sciences de la matière, de la terre et de l'univers
Domaine de formation	Physique Chimie
Mention du diplôme	LICENCE PHYSIQUE CHIMIE
Parcours	PHYSIQUE Licence classique - parcours Chimie
Effectifs du diplôme	10
Année du diplôme	L3
Responsables pédagogiques	Annie PRAUD
Secrétaire pédagogique	Cédric LEPENNEC
Maquette 2024/2028	

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire (O), à choix (X), ou facultatif (F)	Min (si choix)	Max (si choix)	TYPE Disciplinaire ou non (menu déroulant)	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	TUTORAT	Nombre d'heure de stage / étudiant	Heures étudiant / semestre	Nombre de groupes CM	Nombre de groupes TD	Nombre de groupe TP	Nombre de groupes tutorat	Coût HETD x nombre de groupes	Observations (mutualisation, ou tout autre indication utile)	INTERVENANTS
S5			Semestre 5					30,00	30,00		94,50	123,50	37,00	0,00		285,00					148,92		
S5	UE	UE51	UE 51 Introduction à la quantique					5	5		21,00	29,00	0,00	0,00	0,00	50,00					0,00	tronc commun 3 parcours	
S5	ECUE	P511	Ondes et corpuscules	O			Disciplinaire	3	3	CT	12	15				27,00					0,00	tronc commun 3 parcours	FREMY
S5	ECUE	PC512	Quantique	O			Disciplinaire	2	2	CT	9	14				23,00					0,00	mutualisé parcours PC	ARAB
S5	UE	UE52	UE 52 Outils					6	6		15,00	33,00	0,00	0,00	0,00	48,00					15,00	tronc commun 3 parcours	
S5	ECUE	O52	Outils mathématiques	O			Disciplinaire	4	4	CT	15	18				33,00					0,00	tronc commun 3 parcours	GUERIN
S5	ECUE	E51	Anglais	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15				15,00		1,00			15,00	tronc commun 3 parcours	
S5		UE53	UE 53 EcoMatériaux ou Matériaux pour l'environnement					8	8		19,50	19,50	4,00	0,00	0,00	73,00					59,42		
S6	ECUE	C531	Physico-chimie des macromolécules	O			Disciplinaire	3	3	0,7CT+0,3TP	7,5	7,5	4			19,00	1,00	1,00	1,00		21,42		CARRIERE
S5	ECUE	C532	Céramiques	O			Disciplinaire	3	3	CC	12	12				24,00	1,00	1,00	1,00		30,00		FAVOTTO
S5	ECUE	PC533	Physique et chimie des matériaux	O				2	2	0,7CT+0,3TP	9	9	12			30,00			1,00		8,00	mutualisé parcours PC	MADIGOU
S5		UE54	UE 54 Chimie 6					11	11		36,00	39,00	33,00	0,00	0,00	108,00					74,50		
S5	ECUE	C542	Chimie analytique séparative	O			Disciplinaire	3	3	0,7CT+0,3TP	9	9	12			30,00	1,00	1,00	1,00		30,50		PRAUD
S5	ECUE	C541	Spectroscopies moléculaires	O			Disciplinaire	4	4	0,7CT+0,3TP	15	18	6			39,00			1,00		4,00	mutualisé parcours PC	PRAUD
S5	ECUE	C543	Chimie de coordination	O			Disciplinaire	4	4	0,7CT+0,3TP	12	12	15			39,00	1,00	1,00	1,00		40,00	Double surveillance pour question de sécurité	MOUNIER ; LENOBLE
S5	UE	UE55	UE 55 Professionalisation					0	0		3,00	3,00	0,00	0,00	0,00	6,00					0,00		
S5	ECUE	PPE	Projet Professionnel Etudiant	O			Non disciplinaire	0	0	ENS	3					3,00					0,00	tronc commun 3 parcours	
S5	ECUE	BU	Module 3 : Recherche documentaire (BU)	O			Non disciplinaire	0	0	ENS		3				3,00					0,00	tronc commun 3 parcours	
S6			Semestre 6					30	30		79,00	100,00	87,00	6,00		272,00					212,00		
S6	UE	UE61	UE 61 Chimie Physique 7					8	8		24,00	30,00	24,00	0,00	0,00	78,00					16,00	mutualisé parcours PC	
S6	ECUE	C611	Thermochimie	O			Disciplinaire	4	4	0,7CT+0,3TP	12	15	12			39,00			1,00		8,00	mutualisé parcours PC	CHEVALLIER
S6	ECUE	C612	Electrochimie	O			Disciplinaire	4	4	0,7CT+0,3TP	12	15	12			39,00			1,00		8,00	mutualisé parcours PC	CHEVALLIER
S6	UE	UE62	UE 62 Chimie Organique					7	7		26,00	24,00	24,00	0,00	0,00	74,00					95,00		
S6	ECUE	C621	Chimie organique 3 (Réactions stéréosélectives des alcènes/p	O			Disciplinaire	3	3	CT	14	12				26,00	1,00	1,00			33,00		PRAUD
S6		C622	Stratégies en synthèse organique				Disciplinaire	2	2	CT	12	12				24,00	1,00	1,00			30,00		BLACHE
S6		C623	TP Chimie organique	O			Disciplinaire	2	2	TP			24			24,00			1,00		32,00	Double surveillance pour question de sécurité	PRAUD
S6	UE	UE63	UE 63 Chimie du Solide					5	5		12,00	15,00	21,00	0,00	0,00	48,00					14,00		
S6	ECUE	C631	Chimie expérimentale	O			Disciplinaire	2	2	TP			21			21,00			1,00		14,00	c-type	ARAB
S6	ECUE	C632	Chimie du solide	O			Disciplinaire	3	3	CT	12	15				27,00					0,00	mutualisé parcours PC	ARAB
S6	UE	UE64	UE 64 Outils Linguistiques					2	2		0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00					15,00		
S6	ECUE	E61	Anglais	O			Non disciplinaire	2	2	CC		15				15,00		1,00			15,00	tronc commun 3 parcours	
S6	UE	UE65	UE 65 Appliquer mes compétences en immersion en laboratoire ou entreprise ou Résoudre une problématique en menant une démarche exp et communiquer sur ma stratégie et mes résultats ?					8	8		17,00	16,00	18,00	6,00	90,00	57,00					72,00		
S6	ECUE	SAE	SAE : Stage encadré en laboratoire ou entreprise	O				4	4	SAE					90	20	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	stage	
S6		Acc									2	2				10,00				8,00	48,00		
S6		Methodo														0,00							
S6	ECUE	RAC654	Cinétique catalyse	O			Disciplinaire	2	2	0,7CT+0,3TP	9	9	6			24,00			1,00		4,00	mutualisé parcours PC	MERDY
S6	ECUE	RAC655	Chimie aquatique appliquée à l'environnement	O				2	2	0,7CT+0,3TP	6	3	12			21,00	1,00	1,00	1,00		20,00	c-type	LENOBLE ; SANIAL ; OURSEL ?
S6	ECUE	BU	Module 4 : Ressources Wiley, Sciences Direct... + Zotero (M1)	O				0	0	ENS		2				2,00					0,00	tronc commun 3 parcours	

Total heures semestre 1 / étudiants	285,00
Total heures semestre 2 / étudiants	272,00
Total heures année / étudiant	557,00

Total heures CM annuel	173,50
Total heures TD annuel	223,50
Total heures TP annuel	124,00

Coût total HETD de la formation * nb groupes	360,92
--	--------